

Octobre 2007

A l'attention des membres APDRG Suisse

Concerne: Versions 5.1 et 6 des CW

Chers membres,

Au vu de la prise de position de santésuisse, dont vous trouverez une copie en annexe de la présente, le comité s'est déterminé comme suit:

- En 2008, les deux versions 5.1 et 6.0 des costweights seront utilisables tant pour la facturation que pour tout autre but (financement cantonal, évaluation des coûts, etc.). Cela signifie que la version 5.1 sera maintenue, notamment pour la facturation des assureurs-maladie, adaptée aux nouveaux codes et que Medgroup sera également adapté pour la version 5.1.

- Dès 2009, seule la version 6.0 sera maintenue et adaptée ainsi que Medgroup. Cela signifie que la facturation ne sera plus possible en version 5.1.

S'agissant des données à fournir à santésuisse pour les négociations tarifaires, il est clair que cela relève de la compétence de chaque hôpital concerné et en aucun cas d'APDRG Suisse.

Notre rôle est, en revanche, d'apporter tout notre soutien à nos membres pour le traitement des données de la version 5.1 vers la version 6, comme nous l'avons déjà fait pour une quarantaine d'hôpitaux qui nous l'ont demandé cet été.

En effet, pour les établissements qui ne disposent pas d'un service statistique à même de fournir selon les exigences de santésuisse les données 2007 à la fois en version 5.1 et en version 6, notre secrétariat peut fournir pour un tarif raisonnable un rapport ad hoc qui répond aux demandes de santésuisse.

Un formulaire d'inscription pour l'élaboration de ce rapport ainsi que toute information utile vous parviendra prochainement.

Modèle de rapport sur le site http://www.apdrgsuisse.ch/prive/fr/o_cw60_simulation_f.pdf

Le secrétariat est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec nos meilleures salutations.

Signé :

Luc Schenker
Président

Hermann Plüss
Vice-Président

Annexe : mentionnée